

ASSEMBLÉE NATIONALE

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1111

présenté par

Mme Rist, Mme Ali, M. Besson-Moreau, M. Buchou, Mme Calvez, Mme Cazarian,
M. Chalumeau, M. Galbadon, Mme Guerel, M. Labaronne, Mme Leguille-Balloy,
Mme Mauborgne, M. Nadot, Mme Piron, M. Sorre et M. Testé

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 11 QUATERDECIES, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.